



Présentation de l'entreprise

BP France est une filiale du groupe BP, l'un des premiers groupes énergétiques mondiaux. Présent dans plus de 130 pays, servant plus de 10 millions de clients chaque jour. Ses activités principales regroupent l'ensemble des métiers de l'aval pétrolier - raffinage et distribution pétrolière - et de la pétrochimie. Depuis 2000, les activités de BP en France s'étendent au solaire photovoltaïque et en 2002 à la fourniture de gaz et d'électricité sur le marché français. BP en France contribue directement à l'emploi de 4.000 personnes et indirectement à plus de 10.000 personnes.

Organisation de BP en France

ACTIVITES PETROLIERES		RAFFINAGE & CHIMIE
Approvisionnements & Trading	Logistique	Plate-forme Raffinerie-Chimie de Lavéra
Activités commerciales	Services	Usine polystyrène de Wingies
Stations- service	Informatique	SOLAIRE
Fioul domestique	Ressources humaines	APEX BP Solar
Fiouls, gaz & électricité	Finances & comptabilité	
Bitumes	Juridique & fiscal	
GPL	Communication	
Lubrifiants		
Activités internationales		
Air BP	BP Marine	



Les activités de BP France sont tournées vers les millions de clients automobilistes, transporteurs, industriels, exploitants agricoles, PME et particuliers ayant opté pour la gamme très diversifiée de produits pétroliers (carburants, fuels ou lubrifiants et plastiques) sous la marque BP et apprécient les services de proximité et d'innovation qui font de BP une société distincte.

BP est également l'un des principaux acteurs de l'activité solaire via BP Solar, leader mondial du photovoltaïque. La performance environnementale constitue l'un des cinq engagements fondamentaux de BP dans le monde :

« Nous nous engageons à respecter l'environnement et nous nous sommes fixés comme objectif ambitieux : zéro accident, zéro nuisance aux personnes et zéro atteinte à l'environnement ».

BP France poursuit un programme environnemental important et notamment :

- **Le programme carburants propres pour Paris et l'Île-de-France** : Dans l'ensemble de ses 240 stations-service de la région parisienne, BP commercialise, depuis le 1^{er} septembre 1999, « BP Diesel Ecology » le seul carburant diesel qui anticipe sur les normes environnementales européennes 2005 sur le soufre dans le cadre du programme mondial « 100 villes propres » du groupe BP. Cette initiative s'étend aussi depuis le 1^{er} octobre 2000 à la région Rhône-Alpes et notamment les agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne.
- **Les premières stations-service solaires en France** : BP a inauguré en octobre 2002 à Paris la première station-service alimentée en électricité fournie par des panneaux photovoltaïques, couvrant ainsi l'ensemble des besoins d'éclairage et de fonctionnement des pompes carburants. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du

programme mondial du groupe BP qui équipera progressivement d'ici 2004 ses nouvelles stations-service avec des systèmes solaires contribuant à la protection de l'environnement.

- **Le développement d'une activité solaire** avec sa filiale APEX- BP SOLAR, l'une des principales sociétés spécialisées dans la conception et la réalisation de systèmes électriques solaires opérant en France, dans les DOM-TOM et en Afrique.
- **L'introduction d'un système interne d'échanges d'émissions de gaz à effet de serre** : L'ensemble des activités de BP en France entre le cadre du programme de réduction volontaire des émissions des gaz à effet de serre du Groupe, fixant une diminution de 10% d'ici 2010 des émissions liées aux activités industrielles et commerciales de BP par rapport à leur niveau de 1990.
- BP France a signé en 2002 **l'accord volontaire national pour la réduction des gaz à effet de serre**, inscrivant ainsi son action de progrès environnemental dans le schéma national d'engagements volontaires présenté en juillet dernier par plusieurs entreprises et industries françaises.

Nos engagements



Pour limiter les nuisances liées à l'activité pétrolière, le groupe BP s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de sécurité et d'environnement :

" zéro accident, zéro nuisance aux personnes, zéro atteinte à l'environnement "

Chez BP, nous voulons conduire nos activités de manière distinctive, responsable et progressiste dans tous nos sites et tous les pays.

Progrès, performance et respect de l'environnement font partie de nos objectifs fondamentaux.

Tous nos engagements, placent BP au rang de leader en matière de sécurité et d'environnement dans l'industrie pétrolière.

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

De plus en plus, on parle de droits d'échange d'émissions de gaz à effet de serre, or on connaît peu la raison pour laquelle BP défend ce système. En Europe, les taxes sur les émissions sont un instrument très en vogue, mais qui n'ont jamais démontré leur efficacité et de surcroît ne garantissent pas une diminution des émissions.

BP s'est assignée une réduction volontaire de 10 % d'ici à 2010. Pour y parvenir, le groupe a décidé d'avoir recours à un système d'échanges de droits d'émissions de gaz à effet de serre (principalement dioxyde de carbone - CO₂ - et composés organiques volatils - COV).

Depuis le 1er janvier 2000, les 130 unités opérationnelles de BP dans le monde y sont soumises. Cette réduction de 10 % représente plus de deux fois la réduction demandée globalement aux pays de l'OCDE sur la même période. Compte tenu de l'accroissement de l'activité de BP sur la période, il s'agit d'un effort de réduction réel de l'ordre de 30 %.

Chaque unité opérationnelle s'est vu assigner un plafond d'émissions (ou allocation) basée sur ses émissions antérieures de gaz à effet de serre moins 10 %. Si elle dépasse ce niveau de réduction, elle pourra revendre ses surplus à d'autres unités moins avancées ou avec des projets de réduction plus coûteux. Un marché interne à BP a donc été mis en place : un système accessible par Intranet gère les offres et la demande en droits d'émission et un prix d'équilibre interne permet l'optimisation globale au niveau de la société.

Ce système encourage les "bons élèves" et pénalise ceux qui dépasseraient leur quotas. Le groupe BP émet chaque année quelque 300 millions de tonnes de CO₂ et vise donc quelque 30 millions de tonnes de réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

La charte de l'environnement



Toute personne travaillant pour BP, où que ce soit dans le monde, est responsable de la bonne application de notre politique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE). Il est essentiel, pour le succès de notre groupe, d'obtenir de bons résultats dans ce domaine.

Nos objectifs sont simples : aucun accident, aucune atteinte aux personnes et aucun dommage à l'environnement.

Nous continuerons de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et sur la santé en réduisant les émissions, les rejets et les déchets, et en utilisant l'énergie de façon rationnelle. Nous poursuivrons la fabrication des produits de qualité que nos clients pourront utiliser en toute sécurité.

Pour cela :

- nous voulons consulter et écouter nos clients, nos voisins et les groupes de défense de l'intérêt public, et nos partenaires,
- nous voulons travailler en collaboration avec nos partenaires, nos fournisseurs, nos concurrents et les organismes de réglementation afin d'améliorer les normes de notre industrie,
- nous nous voulons transparents quant à nos résultats, bons ou mauvais,
- nous saurons reconnaître le mérite de ceux qui contribuent à l'amélioration des résultats en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Nos plans opérationnels comportent des objectifs quantifiables en matière d'HSE que nous nous engageons tous à atteindre.

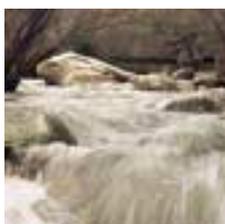
Hygiène, Sécurité, Environnement



Dans toutes nos activités et nos opérations :

- nous respectons scrupuleusement toutes les prescriptions légales et nous répondrons voire devancerons les attentes HSE énoncées, partout où nous travaillons dans le monde.
- nous voulons offrir un milieu de travail sûr en nous protégeant nous-mêmes et en protégeant nos biens et nos opérations contre les risques de blessure, de perte ou de dommages résultant d'actes criminels ou hostiles.
- nous nous assurerons que tous les membres du personnel et tous les contractants soient dûment informés, formés et engagés dans le processus d'amélioration des performance HSE.
- nous reconnaissons que la sécurité ne dépend pas seulement d'installations et d'équipements sûrs sur le plan technique mais aussi de la compétence des personnes et des équipes, d'une culture HSE dynamique, et sur la conviction qu'aucune activité n'est à ce point importante pour négliger la sécurité.
- nous nous engageons à donner régulièrement l'assurance que les procédés en place fonctionnent bien. S'il incombe à chacun de veiller aux performances d'hygiène, de sécurité et d'environnement, l'identification et la gestion des risques relèvent des responsables opérationnels.
- nous participons pleinement à l'identification et la gestion des dangers et des risques, et à l'évaluation des systèmes d'assurance, de gestion et de communication des performances HSE.
- nous voulons gagner la confiance du public dans l'intégrité de nos opérations : nous rendrons nos résultats publics et nous consulterons des personnes extérieures au groupe afin de mieux comprendre les problèmes relatifs à l'HSE qui peuvent être associés à nos opérations.
- nous voulons que tout tiers travaillant pour le compte de BP soit pleinement conscient de son rôle pour nos opérations et notre réputation, et applique les mêmes normes élevées que nous. Nous veillerons à ce que les systèmes de management de nos contractants et autres tiers soient compatibles avec notre engagement en matière d'HSE.

Le changement climatique



L'atmosphère terrestre est principalement composée d'oxygène et d'azote, mais elle contient également un certain nombre d'autres gaz présents naturellement, dont de la vapeur d'eau, du dioxyde de carbone, du méthane et de l'oxyde d'azote, qui sont responsables de l'effet de serre. Cet effet naturel représente une sorte de couverture qui isole la terre. Sans elle, la terre serait de 30 degrés Celsius plus froide qu'elle ne l'est actuellement. L'effet de serre n'est pas en soi préjudiciable à l'homme ou à l'environnement.

Depuis 1750 environ, les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone ont augmenté de 30%, celles de méthane de 145%, et celles d'oxyde d'azote de 15%.

Au cours des cent dernières années, la température moyenne de la surface terrestre a augmenté de 0,3 à 0,6 °C. Ce phénomène pourrait être à l'origine d'un changement du climat dans le monde entier.

De nombreux scientifiques pensent que le dioxyde de carbone provenant de la combustion de ressources fossiles pour la production d'électricité et les transports peut être partiellement responsable de ces augmentations.

On estime que chaque année, environ 7 milliards de tonnes de carbone sont dégagées par les activités humaines. Environ 5,5 milliards de tonnes proviennent des combustibles fossiles et 1,6 milliard de tonnes de la déforestation.

Le pétrole, le charbon et le gaz naturel fournissent environ 90 % de l'énergie mondiale, apportant chaleur, lumière et mobilité à des milliards de personnes. Les émissions de gaz à effet de serre résultant de cette consommation d'énergie font du changement climatique un sujet que ne peut ignorer une entreprise comme BP.

Les gaz à effet de serre

Le dioxyde de carbone (CO₂), principal responsable de l'effet de serre Le CO₂ résulte des combustions fossiles et génère de l'ozone par réaction photochimique (effet solaire et thermique). Les émissions de dioxyde de carbone sont principalement dues à la production d'électricité, aux transports et à l'industrie.

- électricité : 30 % des émissions totales de CO₂,
- la quantité d'énergie consommée pour produire de l'électricité a doublé depuis 1970,
- transport : 20 % des émissions totales,
- les voitures sont les principales responsables de ces émissions,
- industrie : 47 % des émissions totales.

Les émissions industrielles des pays développés devraient rester relativement constantes, mais celles des pays en voie de développement augmenteront à mesure de la croissance de leurs économies.

Forêts et océans influencent le climat mondial

Les forêts et la végétation absorbent le dioxyde de carbone de l'atmosphère et l'utilisent pour leur croissance. Elles en rejettent également par leur respiration et leur décomposition. L'ampleur des émissions résultant de la déforestation est incertaine, mais on l'évalue entre 600 millions et 2,6 milliards de tonnes de carbone émises chaque année. De 60 à 90 milliards de tonnes de carbone pourraient être absorbées et emmagasinées au cours des 50 prochaines années si des mesures étaient prises pour préserver les forêts et reboiser.

Les océans influencent le climat mondial : ils affectent la météorologie et émettent et absorbent également de façon naturelle du dioxyde de carbone à grande échelle. Le

niveau moyen des mers peut avoir augmenté de 10 à 25 cm au cours des cent dernières années. Ce phénomène est dû à l'apport d'eau douce provenant de la fonte des glaciers et de la calotte glaciaire, et à la dilatation thermique de l'eau.

Les COV (composés organiques volatils)

Les industries pétrolières ne sont responsables de l'émission des COV que pour 5% des émissions totales. Ce sont des émissions d'hydrocarbures qui émanent des cuves lors des opérations de dépotage , ou bien des volucompteurs lors du remplissage du réservoir des véhicules. Toutes les stations-service BP sont en passe d'être équipées en systèmes de récupération des vapeurs à tous les stades du cheminement des hydrocarbures.

Les NOx (oxydes d'azote)

Les transports sont une source majeure des NOx émis dans l'air par l'activité humaine, mais l'agriculture en est responsable pour 70%, à cause de l'emploi d'engrais, qui augmente les émissions de NOx. Il faut savoir aussi que dans le monde, les rizières et les ruminants émettent 50% de notre méthane !

Les préoccupations de BP à propos du changement climatique

A la conférence de Kyoto, les pays industrialisés se sont engagés à réduire de 7% en moyenne leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010 par rapport aux niveaux émis en 1990.

Sir John Browne, Chief Executive Officer de BP expose ici la position du groupe vis-à-vis du changement climatique :

" Si nous devons assumer la responsabilité de l'avenir de notre planète, il nous incombe de mettre en œuvre dès à présent des actions préventives. Les mesures que nous envisageons chez BP sont importantes, concrètes et mesurables. Je pense que nos actions feront la différence "

Concrètement, BP s'est engagée à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre de 10 % d'ici 2010, ce qui, compte tenu de la croissance de ses activités d'ici là, équivaudra à une réduction de 30 % "à périmètre constant".

bp. bien plus que du pétrole